

# CONCOURS INTERNE - THÈME MENSUEL

## Règlement

### I) Participation

Le Thème Mensuel est ouvert à tous les membres du Photo Club Bressan à jour de cotisation.

Pour chaque thème auquel il participera, chacun veillera à respecter les points suivants :

- 3 photos, sans signature ni signe distinctif, MAXI par auteur
- Au format JPEG
- Avec une définition de 3000 pixels dans la plus grande dimension.
- Poids limite de chaque photo : 2Mo
- Fichiers nommé selon le format suivant:

- Année\_mois de projection du thème\_initiales(prénom, nom)\_numéro de photo

Par exemple : **2021\_12\_EV\_2.jpg**

pour la 2<sup>ème</sup> photo de Eric Verne participant au thème de décembre 2021

■ envois :

- En pièce jointe
- Par mail
- en 1 seul envoi avec « thème mensuel » en objet
- à l'adresse : [concours@photoclubbressan.net](mailto:concours@photoclubbressan.net)

■ date limite de réception :

- indiquée sur les programmes des thèmes mensuels et du trimestre

Il conviendra de ne pas présenter une même photo pour plusieurs thèmes mensuels y compris d'une année sur l'autre.

### II) Jugement :

Le jugement sera effectué le soir du thème mensuel par un jury de 3 photographes.

Après un premier passage permettant d'avoir une idée de l'ensemble des participations, chaque juge se prononcera selon les 5 critères suivants:

- o Respect du thème
- o Technique
- o Composition
- o Artistique
- o Coup de cœur

Un juge considérant une photo comme Hors Thème l'indiquera par un X lors de la notation. Par conséquence, il ne lui attribuera pas de note.

Les photos correspondant au thème seront notées de 1 à 10 **par rapport à l'ensemble des photos participant**, en fonction des critères fournis en annexe.

Les juges peuvent attribuer de 0 à 3 points pour chacun des 3 critères

- o technique
- o Composition / cadrage

- o Artistique

1 point supplémentaire pourra être attribué pour le(s) coup(s) de cœur du juge.

### **III) Classement**

Pour chaque thème, les participants recevront un nombre de points, en fonction de la moyenne des notes de leurs photos, selon le barème suivant :

répartition des points en fonction de la moyenne et du nombre de participants						
nombre de participants	tranche 1	tranche 2	tranche 3	tranche 4	tranche 5	tranche 6
22 et plus	35	30	25	20	15	10
de 18 à 21	30	25	20	15	10	
de 14 à 17	25	20	15	10		
13 et moins	20	15	10			

De plus, les 7 meilleures photos, sans distinction des ex-æquo recevront un bonus selon la répartition suivante :

Classement de la photo	nombre de points
1 <sup>er</sup>	10
2 <sup>ème</sup>	6
3 <sup>ème</sup>	5
4 <sup>ème</sup>	4
5 <sup>ème</sup>	2
6 <sup>ème</sup>	2
7 <sup>ème</sup>	1

### **IV) Non respect du règlement**

Toute participation ne respectant pas le premier paragraphe sera sanctionnée, pour son classement, par une pénalité de :

- 1 point par photo pour les critères (nom, taille, format)
- 1 point pour l'envoi.

## CONCOURS INTERNE - THÈME MENSUEL

### Mode d'emploi pour la participation

Le Thème Mensuel est ouvert à tous les membres du Photo Club Bressan à jour de cotisation.

Pour chaque thème auquel il participera, chacun veillera à respecter les points suivants :

- 3 photos , sans signature ni signe distinctif, MAXIMUM par auteur, Au format JPEG
- Avec une définition de 3000 pixels dans la plus grande dimension.
- Poids limite de chaque photo : 2Mo

■ Fichiers nommé selon le format suivant:

- Année\_mois de projection du thème\_initiales(prénom, nom)\_numéro de photo

Par exemple : **2021\_12\_EV\_2.jpg**

*pour la 2<sup>ème</sup> photo de Eric Verne participant au thème de décembre 2021*

■ envois :

- En pièce jointe, par mail en 1 seul envoi avec « thème mensuel » en objet
- à l'adresse : [concours@photoclubbressan.net](mailto:concours@photoclubbressan.net)

■ date limite de réception :

- indiquée sur les programmes des thèmes mensuels et du trimestre

Il conviendra de ne pas présenter une même photo pour plusieurs thèmes mensuels y compris d'une année sur l'autre.